

Mémoire de la
Fédération des travailleurs et
travailleuses du Québec (FTQ)



présenté à la
Commission des institutions

sur le projet de loi no 109,
Loi sur
l'Observatoire québécois de la mondialisation

Août 2002

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
545, boul. Crémazie Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : (514) 383-8000
Télécopie : (514) 383-8001
Site : <http://www.ftq.qc.ca>

Dépôt légal – 3^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89480-117-3

Table des matières

Introduction.....	5
La mondialisation n'est pas diabolique	5
Mais elle peut avoir des effets désastreux	6
L'intervention de la FTQ sur la mondialisation.....	7
La mission de l'Observatoire.....	9
L'action internationale du gouvernement québécois.....	10
Conclusion	11

Introduction

Nos sociétés vivent des angoisses inhabituelles. Pourtant, la confiance devrait régner : le chômage est bas, l'inflation est à peu près maîtrisée, les finances publiques sont plus saines que jamais, les banques ne cessent de prospérer... Chaque jour, cependant, les médias sont remplis de signes d'incertitude. Nous avons vécu l'insécurité chronique provoquée par le terrorisme international, venu frapper à quelques centaines de kilomètres de chez nous. Maintenant s'ajoute la crainte d'un crash boursier d'une ampleur catastrophique.

Par ailleurs, il est paradoxal de constater que, désormais, toutes les fois que les grands de ce monde se réunissent, les rues s'enflamment. Les chefs d'État en sont réduits maintenant à s'isoler dans des forteresses ou dans les montagnes pour pouvoir discuter. Alors qu'ils prétendent vouloir résoudre les problèmes du monde, celui-ci les accuse de comploter pour le détruire. Comment décoder ces sautes d'humeurs qui agitent la planète?

Dès la présentation du projet de loi créant l'Observatoire québécois de la mondialisation, la FTQ a manifesté sa satisfaction. Ce phénomène omniprésent et complexe touche chacun de nous, quel que soit le milieu où nous oeuvrons. Il est important de le comprendre, d'en mesurer les effets et d'explorer les pistes d'action susceptibles de l'infléchir. Comment faire en sorte que la mondialisation contribue davantage à l'amélioration de la condition humaine qu'à l'approfondissement des inégalités ?

La mondialisation n'est pas diabolique

À la FTQ, nous nous efforçons depuis quelques années, d'examiner les articulations du phénomène. Et nous le faisons conformément à notre mentalité et à nos traditions : de façon rigoureuse, mais pragmatique et réaliste. Nous le faisons aussi en cherchant constamment des pistes d'action concrètes qui nous permettent d'avoir une quelconque influence sur l'évolution des choses.

Affirmons d'emblée que nous ne sommes pas de ceux qui diabolisons le phénomène de mondialisation. Nous ne pouvons être d'accord avec ceux qui le décrivent comme une machination orchestrée par quelque puissance occulte. La mondialisation n'est pas un vaste complot pour asservir et museler les populations. Le croire, c'est se condamner à l'avance à n'avoir aucune prise sur son évolution. Ou à se cantonner dans des actions de protestation percutantes mais stériles.

Comme il est stupide de croire que le démantèlement de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC ferait mieux vivre le monde. Ces organisations doivent être réformées et réorientées, pas abolies. Nous sommes demandeurs de régulation économique internationale. Sans des règles plus fortes, la généralisation du laisser-faire équivaldra à la loi de la jungle, à une économie mondiale encore plus brutale et inhumaine.

Mais elle peut avoir des effets désastreux

Faute de régulation, certaines caractéristiques de la mondialisation telle qu'on la vit aujourd'hui engendrent des effets néfastes sinon désastreux : destruction écologique, marginalisation de populations entières, précarisation des emplois, multiplication d'épidémies incontrôlées...

En effet, si le phénomène de la mondialisation est vieux comme le monde, la révolution des nouvelles technologies de l'information et l'accroissement sans précédent des échanges ont rapetissé la planète. Le phénomène évolue rapidement et il n'est pas toujours facile d'en saisir les contours. Nous identifions quant à nous les réalités majeures suivantes pour dépeindre la conjoncture actuelle :

- ✍ La « financiarisation » de l'économie au détriment de l'économie de production ;
- ✍ La transformation du rôle de l'État, sinon son dépérissement ;
- ✍ La montée en puissance des grandes sociétés transnationales ;
- ✍ La réorganisation du travail à l'échelle planétaire ;

- ✍ La libéralisation des marchés met brutalement en compétition des centaines de millions de travailleurs et travailleuses vivant dans des environnements économiques, sociaux et politiques différents. Ne songeons qu'à l'impact de l'entrée de la Chine à l'OMC.

L'intervention de la FTQ sur la mondialisation

Il ne s'agit pas ici de faire un exposé académique. Si je tiens à identifier ces caractéristiques, c'est que, pour la FTQ, c'est sur elles que nous devons travailler. C'est aussi sur elles que l'Observatoire québécois devra braquer ses projecteurs.

Quant à nous, notre action s'articule autour des axes suivants :

- ✍ Nous soutenons nos affiliés dans leur effort de développer et de resserrer les liens avec leurs collègues des mêmes entreprises ou des mêmes secteurs d'activité à l'échelle de la planète. Ultimement, ils devraient arriver ainsi à développer des rapports de force susceptibles de changer les agissements antisyndicaux et antisociaux de ces sociétés dans les pays les plus pauvres.
- ✍ Nous nous sommes assurés que notre Fonds de solidarité se dote d'un « Code de conduite à l'international », que s'engagent à respecter les entreprises dans lesquelles il investit.
- ✍ Nous participons aux instances internationales du mouvement syndical et nous travaillons à leur renforcement, voire à leur transformation. Pour nous, ces institutions doivent dépasser leur caractère symbolique et leur rôle de lobbyiste pour devenir des interlocuteurs incontournables des institutions internationales.
- ✍ Nous travaillons avec nos affiliés à renforcer leur contrôle de leurs fonds de pension et à assujettir ces derniers à des normes éthiques d'investissement responsable.

- ✍ Nous participons à des campagnes portant sur le travail des enfants et les ateliers de misère.
- ✍ Nous réalisons des programmes de coopération internationale avec les organisations syndicales des pays en voie de développement. Nous croyons qu'une présence forte de syndicats contribue au maintien de la vie démocratique et au progrès de la justice sociale.
- ✍ Nous adhérons à des coalitions qui font campagne pour que soit pleinement prise en compte la dimension sociale dans tous les accords commerciaux. Rappelons que nous avons participé avec le Réseau québécois sur l'intégration continentale à l'Organisation du Sommet des peuples des Amériques au nom de l'Alliance sociale continentale.
- ✍ Nous développons des programmes de formation sur le phénomène de mondialisation et sur les actions syndicales à développer pour combattre ses effets néfastes.
- ✍ Nous faisons pression sur tous les paliers de gouvernement pour être associés aux discussions sur les accords commerciaux. Ainsi la création par Ottawa d'un organisme de consultation permanent où nous siégerons répond à l'une de nos revendications répétées au cours des dernières années.
- ✍ Nous réclamons des élus qu'ils n'abdiquent pas leurs responsabilités fondamentales en dépossédant l'État de ses moyens de protection de l'intérêt public.

Si je m'attarde à décrire ainsi l'action de la FTQ, ce n'est pas par vantardise. C'est pour mieux préciser ce que nous attendons de l'Observatoire québécois de la mondialisation.

La mission de l'Observatoire

Nous nous sommes réjouis dès le début que le gouvernement en fasse une institution indépendante, non partisane. Il est évident qu'il en va de la crédibilité de l'organisme. La situation constitutionnelle du Canada étant ce qu'elle est, le plus gros des relations internationales est géré par le gouvernement fédéral. Il sera essentiel que l'Observatoire évite de dédoubler le travail des institutions, agences et services du gouvernement central. Nous souhaitons au contraire qu'il profite pleinement de toutes ces ressources pour lesquelles les citoyens et citoyennes du Québec paient leur juste part.

Là où le présent projet de loi n'est pas très précis, c'est sur l'importance relative que l'Observatoire accordera au soutien des organismes de la société civile. Nous voyons quant à nous l'Observatoire comme un lieu de canalisation d'information, d'échanges et de synthèses. Lorsqu'il effectuera lui-même des études, il devra éviter de faire double emploi avec ce qui se fait au fédéral, dans les universités, dans les syndicats ou dans les ONG.

Nous croyons qu'une partie importante des ressources mises à la disposition de l'Observatoire devrait être consacrée au soutien d'organismes qui oeuvrent sur le phénomène de mondialisation. Ce soutien pourrait concerner la recherche, bien sûr, mais aussi toutes les activités visant à donner plus de poids aux organismes québécois à l'intérieur d'organisations internationales. Je pense évidemment, ici, au mouvement syndical, mais aussi aux autres organisations de la société civile qui s'efforcent de faire entendre la voix du Québec là où se décide le sort du monde.

Enfin, pour nous, la mission d'information et de formation de l'Observatoire devrait être accomplie en coopération étroite avec les partenaires sociaux. Ces derniers déploient en ce moment beaucoup d'énergie à ce chapitre. Leurs efforts doivent être soutenus. L'Observatoire aura intérêt à les accompagner, à favoriser des coordinations, voire des débats entre eux. Il ne doit cependant pas chercher à se substituer à eux. L'efficacité de l'information et de la formation est en effet souvent liée à sa spécificité. L'angle selon lequel on parle de mondialisation touche

d'avantage les gens, si l'on part de leur vécu. Je crois personnellement que les syndicalistes sont les plus habilités à parler aux travailleurs et travailleuses syndiqués.

Au cours des dernières décennies, le Québec a su développer des pratiques concrètes et fructueuses de dialogue social. L'Observatoire doit se situer dans cette trajectoire. Il doit mettre à contribution tous ceux et celles qui bâtissent chaque jour le Québec, travaillent à son progrès économique et social.

L'action internationale du gouvernement québécois

Le Gouvernement de son côté, tout en respectant l'autonomie de l'Observatoire, doit être à son écoute. Cela ne doit pas signifier cependant qu'il cesse de prendre en compte les analyses, les avis et les expériences des partenaires sociaux confrontés dans leur action quotidienne aux effets de la mondialisation.

À cet effet, nous avons apprécié le changement d'attitude du gouvernement du Québec face à la question du libre-échange. Nous jugions simpliste la ferveur libre-échangiste souvent exprimée dans le passé. Non pas que nous soyons nous-mêmes des opposants radicaux. Nous souhaitons, bien sûr, la croissance des échanges commerciaux. Mais nous croyons qu'il faut combattre les dispositions des traités qui ont pour effet d'exercer une pression à la baisse sur les programmes sociaux. Nous nous opposons aussi aux dispositions qui réduisent la capacité des gouvernements de défendre l'intérêt public. Avec le gouvernement du Québec nous ne souhaitons pas la reproduction dans la ZLEA du chapitre 11 de l'ALÉNA.

Nous encourageons donc le gouvernement à redoubler de vigilance face au phénomène de libéralisation débridée de l'économie. Le souci exprimé par l'adoption récente de la Loi 52 est louable. Toute action du Québec visant à favoriser la transparence et le contrôle démocratique des processus d'intégration économique trouvera en nous des alliés indéfectibles. De même, tout effort favorisant la prise en compte pleine et entière de la dimension sociale, la protection des droits individuels et collectifs, dont ceux du travail, trouvera également notre soutien.

Il est heureux également que le Gouvernement ait accru au cours des dernières années ses soutiens à la coopération internationale. La FTQ a bénéficié de ce partenariat dans des interventions en Afrique et en Haïti. Le Gouvernement, grâce à son Observatoire, pourra intensifier de façon éclairée ses programmes de coopération avec les pays en voie de développement.

Conclusion

En résumé, nous appuyons sans réserve la création de l'Observatoire québécois de la mondialisation. Nous croyons qu'il pourra constituer un instrument très utile, tant pour le gouvernement que pour la société civile. Il augmentera la capacités de l'État québécois et de ses citoyens et citoyennes à bien apprécier la nature et les caractéristiques du phénomène de mondialisation. Cette connaissance accrue, nous permettra à tous d'agir plus efficacement de façon à en tirer partie plutôt qu'à en être les victimes passives.

Souhaitons en terminant, que les contributions de l'Observatoire québécois sur la mondialisation, tout comme celles des partenaires sociaux, sauront inspirer le Gouvernement et lui permettre de consolider son rôle international et d'augmenter son influence sur l'évolution du processus de mondialisation.

AL/gd
sepb-57
2002-08-02